Modèle CCYC : ©DNE Nom de famille (naissance) : (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)																		
Prénom(s) :																		
N° candidat :											N° (	d'ins	scrip	otio	n :			
	(Les nu	uméros I	figure	nt sur	la con	vocatio	n.)		1									
Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Né(e) le :																		1.1

ÉVALUATION
CLASSE: Première
<b>VOIE</b> : ⊠ Générale □ Technologique □ Toutes voies (LV)
ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales
DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures
Niveaux visés (LV) : LVA LVB
Axes de programme :
CALCULATRICE AUTORISÉE : □Oui ⊠ Non
DICTIONNAIRE AUTORISÉ : □Oui ⊠ Non
☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.
☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.
☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.
Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

## Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Évolution des prestations sociales en France (montants en milliards d'euros), part dans l'ensemble (en %) en 2017 et variation entre 2011-2017 (en %)

	2011	2013	2015	2017	Part dans l'ensemble en 2017 (%)	Variation 2011-2017 (%)
Vieillesse-survie	288,0	308,2	320,0	331,1	45,4%	+ 14,9%
dont Vieillesse dont Survie*	252,0 36,0	270,6 37,5	281,7 38,3	92,3 38,7	40,2% 5,2%	+15,9% +7,5%
Santé	223,4	234,5	245,2	255,8	35,1%	+14,5%
Famille	50,5	53,6	54,5	55,2	7,6%	+9,3%
Emploi	38,3	42,0	43,3	44,3	6,1%	+15,6%
Logement	17,2	17,7	18,1	18,5	2,5%	+7,5%
Pauvreté-exclusion sociale*	18,2	19,3	20,9	23,1	3,2%	+26,9%
Ensemble	635,2	675,1	702,1	727,9	100%	+14,5%

<sup>\*</sup> Les prestations liées à la survie et celles liées au risque pauvreté-exclusion sociale font partie des minima sociaux qui visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à un ménage) en situation de précarité.

Source : « La protection sociale en France et en Europe en 2017 », Résultats des comptes de la protection sociale, DREES, juin 2019.

## **Questions:**

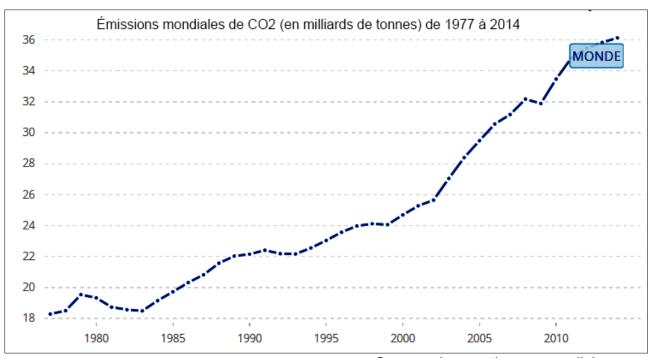
- 1. Distinguez la logique d'assurance de la logique d'assistance. (3 points)
- 2. À l'aide du document, caractérisez l'évolution des prestations sociales en faveur de la famille entre 2011 et 2017. (3 points)
- 3. À l'aide du document, vous montrerez de quelles manières la protection sociale contribue à une couverture des risques en France. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE Nom de famille (naissance) : (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)																		
Prénom(s) :																		
N° candidat :											N° c	d'ins	crip	tior	ı :			
Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  Né(e) le :	(Les nu	ıméros	figure	nt sur	la con	ocatio	on.)											1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le marché est défaillant en présence d'externalités.

## Document 1:



Source: donnees.banquemondiale.org

## Document 2:

L'agent émetteur de l'effet externe n'est alors pas conduit à intégrer dans son calcul avantages-coûts la nuisance (en cas d'externalité négative) ou le bénéfice (en cas d'externalité positive) que son comportement engendre pour autrui. [...]. S'il n'est pas rémunéré pour sa contribution au bien-être collectif, l'émetteur d'une externalité positive optera pour un niveau d'activité sous-optimal. Inversement, s'il n'a pas à assumer monétairement la pleine responsabilité des dommages qu'il impose, l'émetteur d'une externalité négative (d'une pollution par exemple) choisira un niveau d'activité supérieur au niveau socialement optimal.

Source: Y. CROISSANT, P. VORNETTI, « Les motifs de l'intervention publique », *Cahiers français*, n°313, 2003.